



Elanco Animal Health

Code de conduite pour les
partenaires commerciaux

Code de conduite pour les partenaires commerciaux d'Elanco

En sa qualité de société internationale œuvrant dans le domaine de la santé animale et cotée en bourse, Elanco travaille dans un environnement juridique complexe et réglementé. Les employés d'Elanco, ainsi que ses fournisseurs et les tiers, partagent une responsabilité commune, à savoir agir dans le respect de la loi, de manière éthique et conformément aux valeurs d'**intégrité, de respect et d'excellence** d'Elanco.

Elanco est consciente que notre réussite globale dépend de nos partenaires commerciaux. Le Code de conduite pour les partenaires commerciaux communique aux fournisseurs et aux tiers travaillant pour le compte d'Elanco un ensemble d'attentes en ce qui concerne le travail pour Elanco. L'efficacité du Code de conduite repose exclusivement sur les efforts déployés par nos fournisseurs et par les tiers pour les faire respecter. Il incombe aux contacts commerciaux tiers de s'assurer que leurs employés connaissent et respectent le Code.

Elanco attend des tiers collaborant avec elle qu'ils imposent également à leurs fournisseurs et autres tiers de respecter les mêmes normes et, de ce fait, ce Code s'applique également aux filiales et aux sous-traitants des tiers d'Elanco et à leurs installations respectives, dans la mesure où ces installations fournissent des biens et des services destinés à une vente finale à, ou une utilisation par, Elanco. En notre qualité de Société opérant à l'échelon mondial, nous nous engageons à respecter les lois et réglementations applicables aux sites dans lesquels nous opérons. Lorsque ce Code diffère des lois locales, nous aspirons à respecter les normes les plus élevées, sauf si les actions requises par le Code sont interdites par la législation locale. Le respect du Code et des lois en vigueur constitue la norme de conduite minimale.

Si vous avez des questions ou des préoccupations relatives à notre Code de conduite pour les partenaires commerciaux, nous vous encourageons à contacter votre contact commercial Elanco, la [Ligne d'assistance d'Elanco](#) ou Elanco_ethics@elanco.com.

Interactions :

- Agissez de la façon correcte en respectant les lois, les règlements, les codes du secteur, les politiques et les procédures qui régissent notre activité.
- Comportez-vous de manière éthique dans les relations, les transactions et les activités commerciales. Mettez en pratique les normes de conduite professionnelle les plus élevées.
- Abstenez-vous d'offrir, de fournir, d'autoriser ou d'accepter quoi que ce soit de valeur, y compris des cadeaux ayant une valeur monétaire (ou de donner l'impression que nous le faisons) pour influencer de manière inappropriée une décision ou créer un avantage déloyal (ou donner l'impression que c'est le cas).
- Ne faites aucun compromis sur les questions d'intégrité pour obtenir un avantage commercial. Appliquez une concurrence équitable et honnête.
- Partagez les informations avec honnêteté, exactitude et transparence dans tous les domaines de communication externe concernant les produits, affaires, activités et transactions d'Elanco. Seuls les représentants autorisés d'Elanco peuvent communiquer au nom d'Elanco.
- Ne laissez pas les transactions commerciales être influencées par des conflits d'intérêts personnels ou familiaux. Divulgez tout conflit d'intérêts connu ou potentiel entre un partenaire commercial et un employé ou un partenaire commercial d'Elanco et une relation extérieure/externe.
- Sélectionnez vos fournisseurs de produits Elanco en fonction du mérite et de la valeur de leurs matériaux et services. N'offrez pas et n'acceptez pas quoi que ce soit qui pourrait influencer ou sembler influencer le jugement professionnel.
- Fournissez uniquement des informations sur les produits Elanco qui sont approuvées par Elanco, conformes à l'étiquette approuvée du produit et qui présentent les avantages et les risques de manière précise, juste et équilibrée au public approprié.
- Utilisez uniquement les supports éducatifs et promotionnels validés par Elanco. Les fournisseurs et partenaires commerciaux ne doivent pas modifier ou créer de matériel promotionnel ou pédagogique pour un produit Elanco s'ils n'ont pas été engagés à cette fin.

Lieu de travail :

- Adhères aux pratiques d'emploi non discriminatoires et valorisez la diversité des idées, des antécédents, des expériences, des compétences et des perspectives. Nous ne tolérons pas de comportement inapproprié, tel que la discrimination, le harcèlement ou les représailles.
- Maintenez un environnement de travail qui favorise la sûreté et la sécurité des employés, des biens et des communautés au sein desquelles nous exerçons notre activité.
- Fournissez un approvisionnement constant de produits fiables de haute qualité en garantissant des informations précises et complètes sur les produits, leur sécurité et leur efficacité.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'approvisionnent en matériaux de manière responsable et qu'ils s'abstiennent de se procurer des matériaux provenant de zones ou sources susceptibles de promouvoir des conflits dans des pays à haut risque ou qui, directement ou indirectement, financent des personnes enfreignant les droits de l'homme ou qui en profitent.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils mènent leur propre diligence raisonnable en ce qui concerne la source de tout matériau qu'ils nous fournissent, afin de veiller à ce que ces matériaux proviennent des zones dénuées de conflits.
- Respectez et protégez le bien-être des animaux utilisés dans les milieux commerciaux et dans la recherche en vous conformant à toutes les exigences légales et d'Elanco qui régissent les soins aux animaux et l'utilisation des animaux. Si vous avez des préoccupations concernant le bien-être animal, contactez Elanco immédiatement à l'adresse suivante : Elanco_ethics@elanco.com
- Elanco respecte les principes directeurs de l'OCDE relatifs aux droits de l'homme et attend de tous les partenaires commerciaux qu'ils respectent ces directives et, le cas échéant, les lois locales relatives à l'esclavage moderne, au travail des enfants, au travail forcé et à d'autres droits.

Informations :

- Respectez la confidentialité et protégez de manière responsable les Informations de la Société Elanco, qu'elles concernent des clients, des tiers, des employés, des consommateurs ou toute autre personne.
- Prenez des précautions raisonnables pour protéger les Informations de la Société Elanco contre tout(e) perte, vol, mauvaise utilisation, accès non autorisé, divulgation, altération ou destruction.
- Protégez et utilisez correctement les Informations de la Société Elanco, car elles constituent un actif précieux. L'expression Informations de la Société Elanco désigne toute information d'Elanco, y compris les informations confidentielles dont Elanco n'a pas approuvé la divulgation publique. Elanco détient et conserve le droit d'accéder aux Informations de la Société Elanco, quelle que soit la manière dont elles sont produites, pourquoi, où ou par qui.
- Utilisez des services et outils électroniques correctement sécurisés en tenant compte de la sensibilité des Informations de la Société Elanco qui sont stockées, communiquées ou transférées, et des risques potentiels présentés par les informations perdues ou exposées.
- Protégez toutes les Informations de la Société Elanco générées par Elanco ou par un fournisseur contre toute divulgation à des personnes ou sociétés qui n'ont pas l'autorisation de recevoir ces informations. Suivez les processus applicables à la gestion et à la divulgation des Informations de la Société Elanco (que ce soit par voie écrite, orale ou électronique).

Transactions :

- Appliquez des normes et des pratiques comptables acceptées internationalement afin de garantir que nos livres et dossiers comptables sont créés et tenus de façon à donner une image sincère et fidèle des transactions d'Elanco.
- Ne faites pas d'entrées fausses, trompeuses ou artificielles dans les registres d'Elanco ou dans ceux de tiers avec lesquels nous travaillons, ne prenez pas de mesures pour en faire faire et évitez de ne pas corriger ou signaler de telles entrées.
- Obtenez l'autorisation appropriée et les approbations requises d'Elanco avant d'acquiescer ou d'engager des ressources d'Elanco, de conclure des accords avec des parties externes, de déboursier des fonds d'Elanco et/ou de conclure des transactions.
- Lorsque vous participez à la passation de contrats, assurez-vous que le contrat reflète avec exactitude la nature, la valeur et le contenu des transactions et des relations d'Elanco proposées. Discutez avec votre contact Elanco de tout cas observé de conduite ou de circonstance non conforme aux exigences contractuelles en vigueur.
- Classifiez et déterminez correctement la valeur des biens et des technologies, et respectez toutes les exigences et restrictions en vigueur en matière d'importation et d'exportation, avant de les transférer électroniquement ou physiquement (qu'ils soient envoyés ou transportés personnellement) entre des pays.
- N'effectuez aucune action qui soutiendrait ou répondrait à une demande relative à un boycott d'un pays ami des États-Unis. Nous suivons les exigences en matière d'approbation et de déclaration applicables à toute demande reçue, même si Elanco n'a pas l'intention de répondre ou de satisfaire à la demande.
- Vous ne devez pas initier ni conclure au nom d'Elanco une transaction avec des pays soumis à des sanctions économiques ou commerciales, ni avec tout individu, groupe ou entité dont nous savons, ou avons des raisons de penser, qu'il ou elle figure sur une liste de restrictions, sanctions, radiations ou liste noire d'un gouvernement sans vérifier au préalable que la transaction est autorisée.

Signalement :

- Ne faites aucun compromis sur les questions d'intégrité. Nous reconnaissons que poser des questions et signaler des préoccupations, même de manière anonyme, est notre droit et notre responsabilité, sachant que les représailles ne seront en aucun cas tolérées.
- Si vous observez des actions qui ne sont pas conformes à ces engagements, Elanco veut en être informée afin que nous puissions apprendre et nous améliorer. Signalez toutes les violations connues ou suspectées et mentionnez immédiatement toute préoccupation ou violation potentielle des informations personnelles aux sponsors d'Elanco, à la [Ligne d'assistance d'Elanco](#) ou à Elanco_Ethics@elanco.com
- Signalez tout événement indésirable connu ou suspecté ou toute plainte relative à un produit en temps opportun en appelant le 1.800.428.4441 ou le 1.888.545.5973.
- Un événement indésirable est une observation défavorable ou involontaire qui se produit après toute utilisation d'un produit Elanco (utilisations sur indication ou hors indication), que la réponse soit considérée comme liée au produit ou non. Cela inclut l'absence présumée de l'efficacité escomptée ou une réaction nocive chez les humains après l'exposition au produit.